

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX – N° 250 – VENDREDI 3 AVRIL 2015

PÂQUERETTE HÉSITANTE

Passer de vert-rose à vert-rouge,
c'est pas facile.
À moins de se fâcher...
tout rouge, justement. ●

AGENDA MILITANT

→ 7 avril

Paris [Grand meeting unitaire Non à la Loi
Macron, non à l'austérité.](#)

→ 9 avril

France [Appel intersyndical : Grève et
manifestation contre l'austérité](#)

→ 11 avril

Paris [Chantiers d'espoir](#)

À LIRE SUR communistesunitaires.net

→ Élections

[Face à la montée du FN, la dérive
des "néocons" de gauche,](#) Philippe Corcuff
[Départementales, retour sur la gauche.](#)

Roger Martelli

→ Rencontres/à voir

[Changement de propriétaire,
un projet à soutenir](#)

Le mouvement et l'alternative

Quand on s'intéresse avec un peu d'espoir et d'enthousiasme aux expériences des gauches sud-américaines, à Syriza en Grèce, on constate que le mouvement ne vient pas de la création d'un nouveau "parti" ou d'une "coalition élargie", mais bien de l'inverse. C'est le mouvement qui, à un moment, invente sa structure.

J'ai eu la chance de vivre le scrutin départemental dans un petit pays (Veynes, 05) où, pas à pas, les mailles de la solidarité, de l'action et de l'alternative se retissent. Notre candidature tirait sa force en partie d'une union d'organisations (FdG/EELV), mais surtout d'une légitimité locale du groupe de citoyens (avec ou sans carte) qui portaient cette campagne. Nous sentons à chaque scrutin, de manière assez subjective, que nous sommes au cœur d'une démarche neuve qui prend corps avec nous et qui nous dépasse. Dans nos 21,5 %, il y a un peu de connivence de "classe", une bonne dose de "reconnaissance" de nos multiples engagements de terrain mais aussi un métissage "culturel" autour de la cohérence d'une idée.

La gauche a énormément souffert de sa professionnalisation et des murs qui semblent infranchissables entre le social, le syndical et le politique. Et si elle n'est pas patiemment démontée, la représentation médiatique de ce constat est un facteur aggravant sur le terrain. Pour changer la vision du réel, contre le *storytelling* des pouvoirs en place, il faut d'abord agir sur le réel, s'y ancrer. Nous sommes arrivés au bout d'un processus qui multiplie les incantations pour transformer le réel. Les abstentionnistes nous disent à leur façon que la comédie a assez duré. Ce sont les luttes, les résistances, les alternatives écologiques, sociales et artistiques qui font mouvement pour transformer la réalité. Ce mouvement peut être candidat à des élections (et si possible les gagner) mais celles-ci doivent rester une part d'une démarche globale. Nous sommes au début, mais nous sommes nombreux à oeuvrer.

À entendre les discours de dirigeants du Front de Gauche, on se demande parfois où réside leur rapport au réel. Entre les 2 tours, le PCF mène campagne pour battre la droite en votant PS presque comme si de rien n'était. Le soir du 2^e tour, Jean-Luc Mélenchon lance un appel solennel (et légitime) à "une nouvelle alliance populaire", transformant même, 2 jours après sur RTL, cette proposition en « *condition pour qu'il continue le combat* ». Outre la personnalisation du propos, il ne fait quasiment aucune référence aux rassemblements déjà à l'oeuvre sur les territoires.

Expérimentons localement des convergences militantes, citoyennes pour faire émerger un mouvement global. Rendez-vous le 11 avril avec les Chantiers d'espoir ?

● Laurent Eyraud-Chaume, comédien, porte-parole Ensemble 05.



Sahraouis : un peuple se bat pour son émancipation

Les Sahraouis, dans des conditions extrêmes, luttent depuis près de 40 ans pour l'existence de leur État. L'Association de solidarité avec le peuple sahraoui, auteure de ce dossier, agit pour faire connaître les réalités de cette survivance coloniale.

Le Sahara occidental



- Un territoire de 266 000 km², scindés en deux par un mur de sable de 2 700 km, construit par le Maroc avec l'aide d'Israël et des États-Unis. À l'ouest la zone sous contrôle marocain, à l'est la zone sous contrôle du Polisario. Le mur - deux remblais de sable de 3 m de haut protégés par des champs de mines et de fortifications placées tous les cinq kilomètres - bloque toute circulation.
- Une population de 650 à 750 000 personnes réparties entre le territoire occupé, le territoire libéré et les campements de réfugiés.
- La langue : le hassanya, mais aussi l'arabe et, très souvent, l'espagnol.
- Un gouvernement : un président en exil, des ministres et députés dans les campements de réfugiés autour de Tindouf (Algérie), à Rhabouni pour les principaux ministères.
- une capitale : Bir Lehlou.

Voir la vidéo : <http://fb.me/7lhSnPV2S>

Colonialisme marocain, complicités occidentales

Cela fera 40 ans l'année prochaine qu'un peuple demande l'application de la loi... Qui s'en préoccupe ?

Le droit international bafoué

Ce dossier a pour but de raviver nos mémoires et réveiller nos volontés de défense du droit des peuples. Présenté comme la "dernière colonie d'Afrique", le Sahara occidental subit la colonisation marocaine. Dès que le Maroc a obtenu son indépendance, des revendications sont venues du Sud afin que la Mauritanie et le Sahara occidental soient libérées des colonisateurs ! Le (récent) roi Mohamed V se joint à l'opération militaire hispano-française du doux nom d' "écouvillon" qui, en 1957, écrase la révolte, mais pas la volonté des peuples ! La preuve : nous sommes en 2015 et les Sahraouis sont toujours debout et réclament la tenue d'un référendum afin que le peuple décide de son avenir ; pas plus, pas moins. Comme partout ailleurs dans le monde, il s'agit d'appliquer le droit international : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Lorsqu'elle crée la MINURSO¹ en 1991 par la résolution n° 690, l'ONU ne dit pas

autre chose. Outre la surveillance du cessez-le-feu (respecté depuis), les observateurs ont bien pour mission de mettre en œuvre ce référendum.

Il suffirait que les parties se mettent d'accord sur le corps électoral et sur la question à poser... Au lieu de cela, les rois successifs font tout ce qu'ils peuvent pour que ce référendum ne se tienne pas. La dernière "proposition" en date est un "plan d'autonomie" qui donnerait des avantages aux populations locales, au détriment de celles du Nord. Mais le roi n'envisage pas une seconde de proposer ce plan par voie référendaire ! Il veut l'imposer. Contre l'avis des Sahraouis et de la majorité des Marocains du Nord qui n'acceptent ni les déséquilibres ni les avantages.

Questions : comment Mohamed VI réussit-il à dicter sa loi au Conseil de sécurité de l'ONU ? Comment se fait-il que les "puissances étrangères" délaissent ainsi un dossier vieux de bientôt 40 ans.

Car la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a bien été proclamée dès 1976 ! Et si ses élus sont en exil, nombreux sont les pays dans le monde qui ont reconnu son existence.

¹. MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Voir <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minurso/background.shtml>

●●● Usurpation économique et achats du silence

Pourtant, malgré le déploiement de moyens considérables - politiques, diplomatiques, mais surtout financiers - aucun pays au monde ne reconnaît une quelconque souveraineté du royaume chérifien sur le territoire en question. Cela n'empêche nullement Mohamed VI d'exploiter le phosphate de Boucraâ, permettant ainsi à son pays d'être le deuxième producteur

mondial ; de la même façon, après une bataille un peu plus compliquée avec les Européens, le royaume exploite goulûment les eaux très poissonneuses au large des côtes sahraouies ; on peut également citer les kilomètres de serres à Darkla où sont cultivées, en toute impunité, les tomates cerises exportées en Europe par Idyl (voir infra "Tomates en fraude" p. 7), mais également les projets de forage de recherche de pétrole.

Sur ce dernier point, c'est bien la puissance occupante qui a attribué pas moins de 7 permis pétroliers et gaziers dans les eaux territoriales sahraouies. Total est l'un des bénéficiaires... Et nombre d'entreprises du CAC 40 sont ainsi invitées puis récompensées lors de séjours vacanciers. Le livre *Paris Marakech*, co-écrit en 2012 par Ali Amar et Jean-Pierre Turquoi, en dresse une liste et, du coup, plus besoin de faire de dessin pour comprendre comment Mohammed VI maintient la pression sur les quelques pays qui pourraient changer la donne. Essentiellement la France et les États-Unis. Car les "récipiendaires" sont aussi des élus, ministres. Et quand certains se font prendre dans des situations scabreuses, la position politique est forcément... orientée ! On ne fera pas ici la liste des anciens chefs d'État et autres responsables qui bénéficient des largesses du royaume, des réveillons au soleil de Marakech, des vacances dans les ryads ou des week-ends à l'ombre des palmiers de la Mamounia ... Voilà comment s'explique l'efficacité du lobbying marocain et le maintien de l'emprise sur la colonie.

Les droits humains piétinés

Et malheur à qui sortira un drapeau sahraoui à Layoun ou à Darkla... La rue est immédiatement bouclée et militaires, policiers en civil ou en tenue sortent le bâton ! Ils n'hésitent jamais à réprimer lourdement. Debout ou à terre, hommes et femmes sont frappées durement. Et si, durant de nombreuses années, ●●●

La longue marche vers l'autodétermination

- 1975 : La Cour internationale de justice confirme l'existence de liens historiques entre les populations du Sahara occidental et le Maroc, ainsi que l'ensemble mauritanien, mais la Cour conclut qu'il n'existe aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part et que les liens historiques ne sont pas de nature à empêcher un référendum d'autodétermination « *grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire* ».
- 6/11/1975 : Marche verte organisée par le Maroc pour marquer la volonté d'une souveraineté marocaine sur ce territoire.
- 14/11/1975 : Signature des accords de Madrid entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie officialisant le partage du territoire. Le Maroc obtient les deux tiers Nord, et la Mauritanie le tiers Sud ; les Sahraouis ne sont pas consultés.
- 1975-1976 : Retrait des troupes espagnoles entre 1975 et 1976.
- 27/02/1976 : Proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par le Front Polisario à Bir Lehlou.
- Fin 1975 à 1976 : par milliers, des Sahraouis fuient la guerre et le Sahara occidental, vers les camps de réfugiés de Tindouf (Algérie), encadrés par le Polisario.
- 1991 : Cessez le feu maintenu unilatéralement par le Polisario.
- 2002 : Avis de droit Corell : « *Le Maroc n'est pas la puissance administrante du territoire.* »



Scènes ordinaires dans les territoires occupés... Les femmes tiennent une place essentielle dans la société sahraouie : « c'est nous qui, de nos mains, avons pressé les premières briques dans les campements de réfugiés », « c'est nous qui sommes majoritaires, debout, dans les manifestations pacifiques dans les territoires occupés ». Nombre d'entre elles ont des responsabilités dans les différentes willayas organisées dans les campements.-

●●● cette violence était cachée, depuis l'amélioration des techniques de communication, les vidéos sur ces exactions sont disponibles en direct ! Le mensonge n'est plus possible : on constate que les droits de l'homme ne sont pas respectés.

Les dirigeants marocains savent que les mauvais traitements infligés aux Sahraouis ne leur donnent pas une bonne image ; sûrs d'eux, ils continuent pourtant à donner des coups de bâtons plutôt que négocier l'amélioration des conditions de vie des Sahraouis. Depuis, on ne compte plus les expulsions ou les personnes refoulées par les forces d'occupation à l'aéroport..., militants des droits de l'homme comme élus. La chape de plomb doit être maintenue fermée. (voir infra "Le roi est son ami" p. 5)

Face aux blocages marocains et occidentaux des leurs d'espoirs ?

Il y a pourtant des raisons d'espérer ... Ainsi, on sait que depuis 1982 l'Union africaine comme une quarantaine de pays (dont ses voisins immédiats, la Mauritanie et l'Algérie) reconnaissent le Sahara occidental ; on apprend que pour la première fois, des athlètes du Sahara occidental porteront les couleurs de leur république, la RASD, à la

onzième édition des Jeux africains qui se dérouleront à Brazzaville en République du Congo du 4 au 19 septembre 2015, que l'équipe cycliste de la RASD est l'invitée d'honneur de la cinquième édition du Grand Tour d'Algérie 2015 en mars, que 580 athlètes de 30 pays ont participé fin février à la quinzième édition du Sahara Marathon...

Sur le plan politique, 119 eurodéputés ont créé un groupe parlementaire appelé «Intergroupe Paix au Sahara occidental» ; en France, le député du Front de gauche, Nicolas Sansu, co-préside au Parlement le groupe de travail sur le Sahara occidental qui a reçu des représentants du Quai d'Orsay et Omar Mansour, représentant du Front Polisario... mais le groupe de travail attend toujours la réponse à l'invitation lancée aux représentants marocains ! L'Union africaine a, en janvier dernier, réitéré « sa vive préoccupation face à la poursuite de l'occupation illégale dans les territoires du Sahara Occidental », réclamant l'application des résolutions sur l'autodétermination. La détermination africaine, exposée devant Ban Ki Moon, modifiera-t-elle le vote du Conseil de sécurité en avril ? La question qui sera posée concerne la possibilité d'étendre la mission de la MINURSO à la surveillance

des droits de l'homme sur les territoires occupés. Depuis quelques années, la réponse bute sur le veto de deux pays... les USA et la France. Celle de Hollande est la même que celle de Sarkozy.

Enfin, il est bon de rappeler la dernière résolution prise sur le sujet, la n° 2152 du 29 avril dernier, par le Conseil de sécurité lors de sa ... 7162^e séance : celui-ci y « demande aux parties de poursuivre les négociations sous les auspices du Secrétaire général, sans conditions préalables et de bonne foi, (...) en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et prend note du rôle et des responsabilités des parties à cet égard ».

Le peuple sahraoui espère encore et croit dans la négociation plutôt que dans le conflit ... mais pour combien de temps ?

● Association de solidarité avec le peuple sahraoui-Lorraine



Octobre 2010 : 15 000 personnes, abritées dans un village de tentes, s'installent près de Laâyoune occupée, à Gdeim Izik ; les Sahraouis protestaient contre les conditions socio-économique infligées par l'occupant. Les discussions n'aboutissant pas, les forces d'occupation donnent l'assaut le 8 novembre ; 21 Sahraouis sont emprisonnés durant 2 ans et demi, finalement condamnés par un tribunal militaire à des peines allant de 20 ans à la perpétuité ! Aucune preuve, des aveux arrachés par la torture. Un réseau s'est mis en place qui les soutient : www.ecrirepourlesliberer.com

Le roi est son ami...

À qui croirait que l'on est sorti de la "Françafrique", l'article ci-dessous montre que les relations du gouvernement français actuel avec le royaume chérifien en portent toujours la marque.

Ce qui est "stupéfiant", comme on dit dans le souk, c'est qu'au moment de sa visite à Rabat en février dernier, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, bras dessus, bras dessous avec son homologue marocain, Mohamed Hassad, a annoncé la nouvelle : le gouvernement français va décorer le chef des renseignements marocains... pourtant poursuivi par la Justice française !

Gilles Perrault avait osé critiquer « la complicité de la France avec la monarchie marocaine d'Hassan II ». Rien n'a chan-

gé sous les palmiers de la Mamounia et les amis de "M. Swiss" y seront toujours les bienvenus.

Le désormais fameux chef de la Direction générale de la surveillance du territoire marocain (DGS), Abdellatif Hammouchi, sera élevé au rang d'officier de l'ordre de la Légion d'honneur. Merci Bernard !

Il le sait pourtant, Bernard, qu'Abdellatif est poursuivi pour des cas de torture et qu'à la suite des plaintes, le royaume a décidé de suspendre ses accords bilatéraux en matière judiciaire, en signe de représailles.

En effet, le 20 février 2014, l'ACAT² avait porté plainte contre le Maroc, devant le comité contre la torture des Na-

2. ACAT : Association Chrétienne contre la torture et la peine de mort

tions Unies et la Justice française.

Et cela en raison de plusieurs dossiers dont celui de :

- Naâma Asfari, un Sahraoui qui milite pour les droits de l'homme et l'autodétermination du Sahara occidental, toujours illégalement occupé par le Maroc. L'ACAT explique : « En novembre 2010, juste avant le démantèlement du célèbre camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik, il est arrêté, roué de coups et torturé pendant plusieurs jours par des policiers, des gendarmes et des agents des renseignements généraux et de la DGS. En février 2013, il est condamné à trente ans d'emprisonnement par un tribunal militaire sur la base d'aveux arrachés sous la violence. »

- Adil Lamtalsi, un Franco-Marocain détenu depuis 2008, transféré dans ●●●



La vie n'est pas facile dans les campements de réfugiés, mais il faut veiller à la formation des enfants. Entre copines, on trouve malgré tout de quoi s'amuser.

●●● le centre secret de détention. Torturé jusqu'à ce qu'il signe. Et donc... 10 ans pour trafic de stup, mais plainte pour tortures à la clé.

- Zakaria Moumni, franco-marocain, champion du monde de boxe thaï, enlevé puis séquestré, torturé durant 4 jours au tristement célèbre centre de Témara. Condamné à 36 mois puis à 18 mois, puis... gracié.

Amnesty international a, début décembre, organisé une conférence à la faculté de lettres de Nancy avec ce champion. Il a confirmé que sa condamnation été due au fait qu'il avait tenté, en tant que champion, de faire valoir son droit à accéder au poste de conseiller sportif ! Il a donné les détails : durant quatre jours, tour à tour nu, suspendu la tête en bas, attaché à une chaise, frappé avec des câbles et des barres en fer, privé de sommeil, de nourriture et d'eau. Le problème est qu'un de ces jours de torture, il a réussi à enlever le bandeau qui lui couvrait les yeux et qu'il a parfaitement reconnu... le futur décoré !

L'enfer ne s'est pas arrêté pour lui : chantage puis envoi sur son portable d'une vidéo (émanant d'un numéro marocain non masqué!) qui le montrait nu dans la chambre d'un hôtel à Rabat.

Zakaria avait également expliqué le cas de Wafaa Charaf qui, à 26 ans, a été enlevée et séquestrée, avant d'être abandonnée sur une route, à douze kilomètres de Tanger, quelques jours avant l'ouverture, à Marrakech, du Forum des droits de l'homme. La militante d'extrême-gauche avait le culot de défendre les ouvriers d'une entreprise américaine et de tenter d'y créer une section syndicale. Elle a, elle, pris 2 ans ferme !

« *Nous nous étonnons que la France puisse décorer une personne visée pour tortures et faisant l'objet d'enquêtes judiciaires en France. Vu le contexte, c'est une des contreparties de la France. C'est un geste destiné à laver le prétendu affront que la justice française aurait osé faire à monsieur Hammouchi en le convoquant pour l'entendre dans le cadre d'une procédure judiciaire conforme au droit français. La Justice a fait son travail en toute indépendance* », rappelle notre amie Hélène Legeay, la responsable des programmes Maghreb et Moyen-Orient à l'ACAT, association régulièrement attaquée par des médias marocains à la solde du royaume.

Et pour couronner (sic) le tout, voilà qu'une quarantaine d'individus munis de barres de fer ont forcé les portes

de l'Association marocaine des droits de l'homme, où se trouvaient, l'autre dimanche, deux journalistes français, Jean-Louis Perez et de Pierre Chautard. Coups, insultes contre les personnes présentes, dont une a été hospitalisée. Les deux professionnels ont été arrêtés puis renvoyés en France... sans leurs caméras et téléphones ! Y'a pas de petits bakchichs... Mais du coup, le jury du prix Albert-Londres³ a décidé qu'il ne siégerait pas à Tanger comme il l'avait prévu.⁴



● Philippe Leclercq, président de l'ASPS-Lorraine

³. le Prix Albert-Londres récompense chaque année le meilleur journaliste "grand reporter" de la presse écrite.

⁴. La CFDT en prendra-t-elle de la graine ? La plate forme de solidarité avec le Sahara occidental signale que la CFDT a délocalisé son nouveau système informatique de traitement des adhérents au Maroc. D'après *Le Canard Enchaîné*, sa responsable a justifié ce choix : « *Nous ne le faisons que dans un pays où il y a un droit du travail, la liberté syndicale, le Maroc en l'occurrence, mais on ne l'aurait pas fait dans certains autres pays.* » Et elle ajoute que ce choix s'appuie sur "une exigence éthique qui doit être en accord avec les valeurs qu'ils défendent" !!!

Tomates en fraude

Ce courrier, adressé à la directrice de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, montre que sont pratiquées au Sahara occidental, pour ces tomates comme pour les ressources du sous-sol, des méthodes qui rappellent la "récupération" et l'exportation au profit d'Israël de produits originaires des territoires palestiniens annexés.

Notre association ASPS-Lorraine a pour objet la solidarité avec le peuple sahraoui et, c'est à ce titre, que nous protestons par la présente contre la vente des tomates cultivées au Sahara occidental, distribuées et vendues en France avec l'étiquette "origine Maroc" que nous considérons comme trompeuse.

Nous avons en effet relevé dans les grandes surfaces de notre ville (Nancy) un grand nombre d'irrégularités relevant de vos services (code de la consommation article 120-1).

Le groupe Carrefour qui a déjà été contacté par l'association APSO en 2011 continue de vendre dans ses commerces de proximité Carrefour City des tomates cerises et autres tomates de consommation produites par l'entreprise française Idyl ou franco-marocaine Azura.

Tout ou partie de ces tomates étiquetées "origine Maroc" par ces entreprises sont cultivées à Dakhla au Sahara occidental, territoire non autonome selon l'ONU et le droit international. Aucun pays au monde n'a aujourd'hui reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental.

La région de Dakhla où est principalement située l'industrie de la tomate, est occupée par le Maroc depuis 1979. L'Assemblée Générale de l'ONU a protesté contre cette occupation dans la Résolution 34/37. Les ressources naturelles

d'un tel territoire appartiennent au peuple qui en est originaire, et ne peuvent être exploitées que si cela correspond à sa volonté et qu'il en est bénéficiaire. L'avis du conseil juridique de l'ONU l'a dit clairement en 2002 : « Si des activités de prospection et d'exploitation devaient être entreprises au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara occidental, elles contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités touchant aux ressources minérales des territoires non autonomes. » Cet avis a été réaffirmé en 2009 par le service juridique du Parlement européen, notamment à propos des produits de la pêche.

En dehors du fait que les entreprises situées à Dakhla n'appartiennent pas aux Sahraouis, qu'elles emploient massivement des colons marocains, déplacés à l'encontre de la 4^e convention de Genève, les produits de ces exploitations ne sont pas disponibles pour la population locale et partent directement vers le Maroc ou à l'étranger. L'industrie de la tomate à Dakhla contribue par ailleurs à la modification démographique du territoire et, par là-même, joue un rôle politique très problématique dans le conflit. Enfin, les Sahraouis s'opposent à ces cultures qui utilisent d'énormes quantités des réserves d'eaux fossiles qui sont des ressources non renouvelables, et détruisent donc l'écosystème de leur terre. C'est un non-sens écologique.

Les tomates provenant du Sahara occidental sont par conséquent illégales et éthiquement très discutables. Pour ces raisons, d'autres commerçants de détails en Europe ont cessé ces ventes. C'est le cas en Suède.

Notre association demande donc :
- que vos services mettent fin à ces pratiques commerciales déloyales envers le peuple sahraoui, envers les consommateurs français,



- que l'étiquette 'origine Maroc' sur les emballages soit remplacée par 'Origine Sahara occidental',
- qu'en conséquence l'affichage mis en place par les grandes surfaces ou commerces de proximité respectent les informations portées sur l'emballage.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information et nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments respectueux.

● C. J.

Sitographie

Résolution 34/37

http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/34/37

Avis Corell
http://www.wsrw.org/files/dated/2009-05-21/avis_corell_2002.pdf

Parlement européen
<http://www.fishelsewhere.eu/index.php?cat=197&art=1079>

Suède
<http://www.wsrw.org/index.php?cat=112&art=1405>

Norvège
<http://www.wsrw.org/index.php?cat=143&art=1093>

Parlement et Conseil européens
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32005L0029>

Des chantiers pour un nouvel espoir !

Après la nouvelle défaite gouvernementale, Ensemble !, composante du Front de gauche, propose de construire un nouveau rassemblement populaire, pour une alternative de gauche, sociale et écologique. Déclaration.



Le gouvernement plonge le pays dans l'austérité et le chômage, sans rupture avec celle que la droite menait précédemment. En mettant en œuvre une politique ouvertement pro patronale et au service de la finance, le gouvernement porte l'entière responsabilité d'une démobilitation de l'électorat populaire de 2012. On aurait tort de voir dans le maintien de l'abstention à un haut niveau le reflet de l'indifférence ou de la passivité, mais plutôt une manifestation de colère devant un comportement qui utilise le suffrage universel pour bafouer ce qu'il revendique.

La droite profite de cette situation, et enregistre une nette victoire en regagnant la majorité des départements. Elle radicalise son discours et ses actes, elle cherchera à imposer demain encore plus d'austérité et de précarité. Il faudra résister à ces nouvelles régressions qu'elle engagera dans les départements.

Surtout, le Front national s'enracine sur tout le territoire et capte un quart de l'électorat, même s'il fait élire moins de candidat-e-s qu'il ne le prétendait et ne réussit pas à gagner un seul département. Il constitue un danger mortel pour la société française. Son programme vise à détruire les conquêtes sociales

et démocratiques réalisées par le peuple de ce pays. Il vise à diviser, à opposer les un-e-s aux autres, à jouer sur les peurs, le racisme, le sexisme et l'homophobie. Son histoire, ses soutiens, et la politique qu'il mène là où il dirige des collectivités le montrent : ce n'est pas un parti démocratique et il pratique les mêmes politiques que la droite contre les solidarités et les protections sociales.

et démocratiques réalisées par le peuple de ce pays. Il vise à diviser, à opposer les un-e-s aux autres, à jouer sur les peurs, le racisme, le sexisme et l'homophobie. Son histoire, ses soutiens, et la politique qu'il mène là où il dirige des collectivités le montrent : ce n'est pas un parti démocratique et il pratique les mêmes politiques que la droite contre les solidarités et les protections sociales.

Une partie de l'électorat de gauche s'est mobilisé quand il fallait, au second tour, pour empêcher l'élection de candidats du Front national. Mais M. Valls aurait tort d'y voir un soutien à sa politique : cette mobilisation contient un niveau d'exigence qui pousse au contraire à une autre politique, à l'opposée de celle de Manuel Valls, qui affirme, droit dans ses bottes, qu'il ne changera rien. La poursuite de cette politique ne peut mener qu'à un désastre supplémentaire.

On aurait tort de voir dans le maintien de l'abstention à un haut niveau le reflet de l'indifférence ou de la passivité, mais plutôt une manifestation de colère.

Les résultats du Front de gauche et de la gauche alternative se sont sensiblement améliorés, au premier comme au second tour : 9,3 % pour les candidat-e-s Front de gauche et 13,8 % pour les candidat-e-s commun-e-s Front de gauche/EELV dans 448 cantons, ainsi qu'une résistance face à la droite et au FN des candidat-e-s du Front de gauche plus solide que celle des candidat-e-s socialistes qui défendaient la politique gouvernementale. Ces résultats sont un

point de départ à consolider ; ils montrent que des forces sont disponibles quand le Front de gauche s'engage vers un rassemblement plus large pour proposer une alternative à cette politique de renoncement.

À l'issue de ces élections, des voix se sont exprimées, au sein même du Parti Socialiste, pour contester la politique du gouvernement. Les différent-e-s représentant-e-s ●●●

●●● du Front de gauche se sont exprimé-e-s pour appeler à une nouvelle alliance, une nouvelle coalition, un nouveau rassemblement, de toutes les forces qui, à gauche, proposent une alternative à la politique de ce gouvernement. Il s'agit désormais de travailler aux contenus d'un rassemblement entre Front de gauche, EELV, Nouvelle Donne et socialistes refusant l'actuelle impasse de la politique gouvernementale...

C'est l'objectif des Chantiers d'Espoir, qui, dès le 11 avril, se mettent en place pour construire la nouvelle dynamique populaire dont nous avons besoin. Allant plus loin que le nécessaire accord entre les forces politiques concernées, ces Chantiers doivent prendre la forme d'une démarche citoyenne et militante, rassemblant des personnalités, des citoyen-ne-s engagé-e-s dans les associations et les syndicats, dans les collectifs de lutte et de résistance. Dans toutes les localités, les forces disponibles peuvent converger et impulser des assemblées citoyennes.

Pour barrer la route au retour d'une droite radicalisée et en alliance avec l'extrême-droite, il faut offrir un projet alternatif, une volonté d'innovation, un espoir de changement. Et ce projet doit être en rupture avec la politique antisociale et les reculs écologiques et démocratiques du Président de la République et du Premier ministre. Cette alternative devra dégager des pistes cohérentes articulant des mesures concrètes avec un nouvel horizon, qui leur donne tout leur sens. Elle devra se nourrir des exigences issues du mouvement social, autour de grands axes répondant à l'urgence sociale et démocratique : faire sauter les verrous européens qui enferment dans l'austérité perpétuelle, augmenter les revenus et créer les emplois utiles sur le plan social et environnemental, instaurer un contrôle public sur la finance et ne pas laisser les actionnaires faire la loi, entreprendre enfin la transition écologique, engager la société

vers une nouvelle étape d'égalité des droits et des solidarités, vers une profonde transformation des institutions pour plus de démocratie...

Il est possible et nécessaire de concrétiser ce nouveau rassemblement des forces de gauche et écologiste opposées à la politique de Valls, lors des prochaines élections régionales de la fin de l'année.

Dans l'immédiat, le rassemblement doit se faire entendre avec force en soutien aux actions engagées par les collectifs anti-austérité et les syndicats, notamment la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril, contre la loi Macron. Cette loi est le meilleur exemple d'une politique qui préfère répondre aux attentes du Medef qu'aux exigences sociales de la population et en particulier des électeurs et des électrices de gauche, et qui provoque la catastrophe sociale et politique en cours. Il faut la mettre en échec, empêcher son adoption par la mobilisation sociale comme dans les votes aux assemblées. D'autant que quelques heures après la défaite de son parti, Manuel Valls a annoncé une aggravation supplémentaire des mesures qu'elle contient, en "déverrouillant les CDI" dans les PME et en assouplissant les règles qui autorisent la baisse des salaires ou l'augmentation des horaires de travail en échange d'un "non-licenciement" quand la situation de l'entreprise est "difficile"... Ce que la droite n'avait jamais osé, Macron et Valls le font.

C'est bien la nécessité et l'urgence d'une alternative de gauche que révèlent ces élections départementales, et c'est bien à la construction d'un nouveau rassemblement populaire qu'il faut s'atteler.

Le 31 mars 2015

**Il s'agit désormais
de travailler
aux contenus
d'un rassemblement
entre Front de gauche,
EELV, Nouvelle
Donne et socialistes
refusant l'actuelle
impasse de la politique
gouvernementale.**

La mort est dans le blé La vie dans les luttes

On ne s'est pas bousculé dans les bureaux de vote dimanche, mais lundi soir à Betton, commune limitrophe de Rennes, le cinéma était plein à craquer.

L'objet de la soirée : le documentaire *La mort est dans le pré*, mais surtout le témoignage poignant de trois salariés de Nutréa Triskalia et de la femme de ce salarié qui s'est suicidé sur son lieu de travail.

Nutréea-Triskalia, entreprise de l'agroalimentaire breton, collecte les céréales, les stocke, les transforme et les redistribue aux éleveurs. En 2008, les dirigeants décident de ne plus ventiler les hangars, grands comme un terrain de football, du site de Plouisy dans les Côtes d'Armor. Cela coûte trop cher en électricité et les céréales humides pèsent plus lourd.

Résultat, la moisissure et les petites bêtes en tout genre prospèrent. Un des salariés alerte la direction. Celle-ci décide de traiter les stocks pour pouvoir continuer à les vendre. À 200 euros euros la tonne, 55 000 tonnes en réserve, cela représente une somme importante.

Et d'asperger les céréales avec du Nuvan Total, un pesticide interdit à la vente depuis 2007. Les conséquences pour les salariés qui manipulent le produit et les céréales traitées sont inquiétantes : vomissements, diarrhées, brûlures, insomnies... Qu'à cela ne tienne, la direction renouvelle l'opération en 2010, arrêt de la ventilation et traitement des stocks avec un nouveau produit, autorisé celui-ci, mais qui provoque les mêmes symptômes.

Les salariés atteints multiplient les arrêts de travail, sont déclarés inaptes par la médecine du travail de la Mutualité sociale agricole (MSA), ce qui autorise Nutréa à les licencier. Après de multiples examens,

les salariés réussissent enfin à mettre un nom sur leur maladie : hypersensibilité chimique multiple (MCS).

Pascal, Laurent et Claude entament en 2010 un long chemin pour faire reconnaître la responsabilité des dirigeants de Nutréa Triskalia dans leur intoxication ayant conduit à cette maladie peu connue en France, et pour contester leurs licenciements. Aidés de Serge Le Quéau, militant de Solidaires, et de plusieurs associations, ils ont décidé de sortir de leur isolement, ce que malheureusement n'a pu faire le salarié qui s'est suicidé.

Triskalia, ce sont 4 800 salariés, 2,2 milliards de chiffres d'affaire en 2013. Ce géant de l'agroalimentaire, né de la fusion de plusieurs coopératives mais qui n'a de coopérative que le nom, se vante de porter une démarche d'agriculture écologiquement intensive, l'AEI, un véritable oxymore !

Du médiateur aux prothèses mammaires, en passant par l'affaire de l'amiante, les conflits d'intérêts se multiplient. La recherche effrénée de la rentabilité des capitaux, au prix de la mise en danger des salariés ou des usagers, devient monnaie courante.

Il est maintenant trop grave de laisser les détenteurs de capitaux et les propriétaires des entreprises décider à notre place de ce que l'on produit et de comment on le produit. Il en va de la préservation de vies humaines comme de la préservation de notre environnement.



● Sylvie Larue

Plus belle la vie ?

C'est devant une salle polyvalente à moitié vide que le Grand Politic Circus a donné dimanche la dernière représentation de sa pièce *La République est notre putain*.

Tout démarre par une histoire de jumeaux. Le premier possède une boutique et vend des roses défraîchies. Il perd la mémoire. Disons que ses clients le croient. Alors il en joue. À son service, un commis fabrique des fleurs artificielles.

Le second, ancien flic, possède une quincaillerie. Raticides. Rideaux Vichy. Il vend des Kärcher, recycle de vieux tourne-disques, a banni les couscoussiers de son échoppe.

Dans l'arrière-boutique de l'un, un portrait sépia de Jaurès (1895). Dans celle de l'autre, des photos pétainistes, un buste de Bonaparte. Ces jumeaux aiment à lire des articles sur eux. Ils se détestent, mais ont besoin l'un de l'autre. Ils traînent des casseroles avec leurs turpitudes : fausses factures, fraude fiscale. Dans ces familles, faut voir... Mais bon, tant que leurs affaires vivent. Et qu'ils foutent la paix aux banques qui leur font crédit et surtout confiance.

La scène est coupée en deux. À chacun son commerce. Côté jardin, ça ne sent plus rien. Côté cour, ça pue la naphtaline. Chômage, licenciements, friches industrielles..., les clients sur le trottoir parlent horreur économique. Ils cherchent un ennemi à leurs déboires. Beaucoup s'en prennent aux étrangers, aux

voisins. « *Trop de bougnoules* », lance l'un des acteurs. « *Préférence nationale* », renchérit l'autre. Les jumeaux continuent leur *business*, embauchent à mi-temps une femme nommée Marianne. Elle sera leur prostituée. Ils n'en diront rien.

Une fille naît. Qui est le père ? Le type à l'œil de verre qui tient le crématorium ? L'un des jumeaux ? C'est le thème de la pièce. Les gens font risette. Le maire, la gueule. La gosse, une petite peste, grandit. Elle raconte qu'elle va ouvrir un café du commerce. On y boira que du petit blanc. On y mangera que du sauciflard. Que du bonheur.

Ah le Grand Politic Circus ! Lui qui nous avait habitué à un théâtre burlesque et cruel, voilà qu'il nous sert du glauque, du désespérant. Alors les spectateurs partent avant la fin.

Chemin du retour. Envie d'un courant d'air. D'air frais. Quelle troupe écrira une autre pièce ? Jouera un nouveau monde dans les rues, les places publiques et les théâtres ? Inventera des foires, des fêtes, des irruptions de l'actualité ? Éclairera et dé-

routera ? Se marrera en parlant du réel dans ce temps si peu comique ? Je cherche une troupe de gens à l'air heureux et courageux. Vivant, luttant et s'aimant les uns les autres. Si vous avez en magasin...



« En ces jours de ténèbres nous avons une mission : apporter aux vaisseaux qui errent dans le noir la leur obstinée d'un phare. » *Les Naufragés du Fol espoir*, théâtre du Soleil.

● Philippe Stierlin



Jean Ferrat au cœur de ses amis

Samedi 28 mars, à la Maison des métallos, à l'invitation de Colette Ferrat (au centre) et des Amis de *l'Humanité*, plus de trois cents personnes étaient là pour évoquer le chanteur d'Antraigues.

(Photomontage à partir de <http://www.amis-humanite.com/> et www.jean-ferrat.com/)



● **Racolage sécuritaire.** Si le Sénat a, comme prévu, refusé la pénalisation des clients des prostituées (à une large majorité), il a aussi rétabli le délit de racolage passif (par 162 voix pour, contre 161). Il s'agit d'un retour à la loi en vigueur votée sous Sarkozy, et d'un refus du texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en décembre 2013. Plusieurs sénateurs se sont opposés à la pénalisation des clients, les uns au nom du droit à disposer de son corps (Esther Benbassa, EELV), les autres en raison des risques de précarisation supplémentaire des prostituées ou pour des raisons d'efficacité (Jean-Pierre Godefroy, PS, et Jean-Pierre Vial, UMP). Les sénateurs ont par ailleurs conservé, contre l'avis du gouvernement, la délivrance automatique d'une autorisation provisoire de séjour d'un an aux victimes de la traite et du proxénétisme engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Après ce camouflet, le gouvernement s'est scandalisé, assimilant le refus de la pénalisation des clients à un soutien aux réseaux criminels, qu'il s'agirait de combattre en « *jouant sur la demande pour tarir l'offre* ». Prochaine étape, en principe : le retour du texte devant l'Assemblée nationale. A propos de ce débat, lire notre dossier : <http://www.cerisesenligne.fr/article/?id=4844>

● **Guerre sociale.** Après le grand succès (connu de tous !) du PS et du gouvernement lors des élections départementales, Manuel Valls choisit la fuite en avant et la provocation. Pour annoncer une prochaine réforme majeure du droit du travail, il donne une interview dans le magazine *Challenge* : en ligne de mire, notamment, les conditions de licenciement, qu'il s'agirait d'« *assouplir* ». Vous avez dit « *Ras-le-bol* » ? Disons surtout qu'il faudra que ça pète !

● **Titanic.** Quel avenir pour Europe Ecologie les Verts ? Le mouvement avait connu une vraie dynamique en 2009 et 2010, mais, depuis sa participation - absorption au sein du gouvernement de Manuel Valls, il subit à la fois une chute électorale et d'importantes pertes militantes. C'est peut être qu'après sa sortie du gouvernement, soudaine et sans stratégie de rechange, EELV se retrouve isolée. Ou, comme lors de ces élections départementales, tiraillée : une fois avec le Front de gauche, une fois avec le PS et parfois seul. A moins de choisir de couler avec le Titanic socialiste, reste l'option que les choses sérieuses commencent avec le Front de gauche, Nouvelle donne et d'autres... et, soyons fous, en envisageant une dynamique réellement ouverte aux citoyens.

Cerises

publication de l'Association
des communistes unitaires

- Noyau -

Gilles Alfonsi, Gilles Boitte,
Michèle Kiintz, Roger Martelli,
Philippe Stierlin, Catherine Tricot,
Pierre Zarka.

cerises@plateformecitoyenne.net

Abonnement gratuit en ligne :
<http://plateformecitoyenne.net/cerises>

www.cerisesenligne.fr



MEDIAPART

